

-FICHE DE RENSEIGNEMENTS-

PILOTE DE LIGNE DE CUISSON H/F

POSTE

RÉFÉRENCE : ARR-11851

DATE : 27/11/2018

LIEU DE TRAVAIL : ARRAS

NB DE POSTES : 1

DESCRIPTIF : Pour cette entreprise spécialisée en production alimentaire, vous intégrez le poste de Pilote de ligne de cuisson H/F.

Vos missions ?

- Paramétrer le cuiseur et charger la cuve avec les ingrédients
- Lancer la cuisson selon les consignes
- Suivre les recettes
- Surveiller les temps de cuisson
- Procéder au refroidissement des préparations
- Vérifier les niveaux d'huile et de vinaigre
- Gérer la maintenance de 1er niveau
- Alerter en cas d'anomalie ou écarts vs standards
- Veiller au Contrôle qualité
- Nettoyer la machine et les ustensiles en fin de poste
- Alerter en cas d'anomalie ou écarts
- Réaliser le contrôle qualité

Votre profil ?

Vous avez de l'expérience dans l'agroalimentaire, avez déjà travaillé en tant que boucher ou cuisinier ou en agroalimentaire. Vous avez des connaissances techniques en maintenance (vérification des niveaux, maintenance de 1er niveau) Vous êtes autonome. Vous êtes disponible sur les horaires.

Vos conditions de travail ?

Travail posté. Travail exceptionnellement les jours fériés et dimanches.
Station debout.

Vous travaillez seul(e)

Rémunération : Smic + primes.

DUREE HEBDO DE TEMPS DE TRAVAIL : Temps plein

CDD de 6 mois

POUR POSTULER

Envoyer votre CV à :

arras@prochemploi.fr

Les candidatures seront étudiées au fur et à mesure afin de répondre au plus vite au recrutement

et l'offre sera suspendue dès qu'une première présélection aura été faite

Si vous n'avez pas reçu de réponse dans le mois suivant votre candidature, votre profil n'a pas été retenu car il ne correspondait pas aux critères recherchés ou d'autres candidatures correspondaient plus au profil. Dans tous les cas, vous pouvez nous contacter pour avoir plus d'informations sur cette réponse négative.

Par ailleurs, sauf avis contraire de votre part, nous n'hésiterons pas à vous envoyer des propositions pour d'autres offres d'emploi.